



COMMISSION ELECTORALE RÉGIONALE - FRANCE DU 1^{ER} AVRIL 2025

PRESENTS : Robert Zbili (*Likoud*), Isaac Barchichat (*Mizrachi*), Michel Kahn (*Arzenou France*), Elias Garzon (*Merkaz Olami*), Shlomi Elhaddad (*Shass Olami*), Galit Mizrahi (*Meretz*), David Saiagh (*Herout*), Mickael Dahan (*Avoda France*). Dan Kamoui et Issahar Hardy (*Eretz Hakodesh*) ont assisté en ligne aux débats via Zoom.

OBSERVATEURS : Samy Perez et Carl Levy (*Likoud*). Par ailleurs, un huissier de justice assermenté était présent à la demande de la faction Arzenou France.

Les neuf factions étaient toutes représentées. La réunion a été entièrement enregistrée et disponible sur demande.

- 1) La CER – France réaffirme le fait que la répartition des mandats dans le cadre des élections en France s'effectuera à la proportionnelle intégrale.
- 2) Le bulletin d'adhésion a été modifié en ajoutant un paragraphe sur la « *protection des données personnelles* ». Nous ajoutons en pièce jointe, l'avis du conseil juridique de la FOSF, Maître Alice KAROUBI, sur le bulletin d'adhésion, validé par la commission électorale centrale en Israël. Il est proposé de n'accepter que le bulletin en version papier pour le processus d'adhésion lors du dépôt des bulletins avec la pièce d'identité et la cotisation de l'adhérent. Lors du dépôt des bulletins, il sera demandé un justificatif des paiements des adhésions par faction.
- 3) La campagne d'adhésion aura lieu du 1^{er} avril au 5 juin 2025. Le dépôt des bulletins aura lieu le jeudi 5 juin 2025 au KKL de France de 16h à 20h en présence d'un commissaire de justice. Une campagne de communication sera également organisée pour informer la communauté juive française du processus électoral en cours.
- 4) Un prestataire extérieur vérifiera la bonne conformité des bulletins d'adhésion sous le contrôle d'un commissaire de justice et en présence des représentants des factions, s'ils le souhaitent.

- 5) Chaque faction recevra la liste électorale validée.
- 6) La campagne officielle des élections aura lieu du 8 au 21 juin 2025 à 23h59. Elle s'accompagne d'une campagne de communication auprès de la communauté juive française.
- 7) La date limite de dépôt des listes est fixée au 1^{er} juin 2025.
- 8) La date des élections est fixée du 22 au 29 juin 2025.

Lors de la prochaine réunion de la CER-France dont la date n'a pas encore été fixée, nous déciderons des modalités de vote.

Toutes les décisions prises lors de la CER-France du 1er avril 2025 l'ont été à l'unanimité.

Docteur Robert ZBILI

Président de la Commission Électorale Régionale - France